



COLLÈGE COOPÉRATIF EN BRETAGNE

Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'Association Collège Coopératif en Bretagne du 23 juin 2011

ORDRE DU JOUR

A/ Assemblée Générale ordinaire

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 15 juin 2010,
2. Rapports financiers : bilan et compte de résultats, rapport du Commissaire aux comptes,
3. Rapport moral, rapport d'activités, rapport du Conseil Scientifique,
4. Résolutions,
5. Election du Conseil d'Administration (article 12 des statuts),
6. Election du Conseil Scientifique (article 14 des statuts).

B/ Table ronde et débat

Les Collèges Coopératifs : Un « nouveau socle » national ?

Présent(e)s ou représenté(e)s : ACHE Monique, AIS (représentée par Bernard LEGUEN), ARCS (représenté par Daniel ERHEL), BONNY Yves, CRES BRETAGNE (représentée par Françoise HURSON et Christian OGER), UR SCOP (représentée par Jacques COTTEREAU), GAUDIN Catherine, GENIEZ Henri, GRUEL Loïc, KOLB Suzanne, LEIGHTON Marilou, MIR (représentée par Francis LE HERISSE), Mutualité Française d'Ille et Vilaine (représentée par Bernard GAILLARD), MOUNIER-VOGELI Françoise, PENVEN Alain, PILARD Louis, PILLET Antoine, POIMBOEUF Christian, RONCIN Charles, VANHOUTTE Jean-Marc.

Excusé(e)s : ARIC, BELLIARD Hervé, BREHU Jean-Yves, BROCHOIRE Annick, CARIOU Yves, CAVELIER Anne-Marie, CREDIT COOPERATIF (représenté par Bernard BOO), ERHEL Joëlle, ESSADEK Christian, FRANCAS Pays de la Loire, FR MJC, GAUTIER Robert, GIRAULT Claude, GLEMAIN Pascal, GOUZIEN Annie, GRIVEAU Alain, GUILLOT Hervé, HASPOT Corinne, HERMELIN Christian, JAMES Jean-François, JAN Pierre-Yves, JUMELIN William, KER UHEL CONTACTS, LE CARO Yvon, LELIEVRE Bernard, LE RUYET Stévan, MARSAC Jean-René, MORVAN Franck, MOUREAUD Alain, NESTOUR Patrick, NOUVEL Dominique, PERRAMANT Hélène, PIVETTE Bernard, ROBIN Yannig, SCHOPP Claude, SOURGET Pascal, THIMEUR Jean-Claude.

Université Rennes 2 - Campus la Harpe
Avenue Charles Tillon - CS 24414
35044 RENNES cedex

Tél. : 02.99.14.14.41 - Fax : 02.99.14.14.44

Email : ccb@uhb.fr - Site Internet : <http://www.ccb-formation.fr>

N° de SIRET : 32712493900056 - N° de déclaration d'existence : 53 35 00693 35 - Code APE : 8559A

A/ ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Christian POIMBOEUF ouvre l'assemblée en indiquant que la gouvernance de l'Association va connaître un renouvellement puisqu'il va quitter la présidence à la suite d'une mobilité professionnelle qui le conduit à prendre la responsabilité de la DRH des Hôpitaux de Paris. Il souligne qu'il reste membre du Conseil d'administration et qu'il est très attaché au CCB.

Il informe aussi l'assemblée du départ du directeur, Alain PENVEN et le remercie pour son engagement.

Alain PENVEN précise qu'il va rejoindre l'UBO pour mener des activités d'enseignement et de recherche. Il insiste sur le fait que sa démission ne signifie par une rupture avec le CCB puisqu'il restera membre de l'association, collaborateur occasionnel. Il indique aussi que des relations nouvelles entre l'UBO et le CCB pourront probablement se nouer à la faveur de cette nomination.

Christian POIMBOEUF rappelle l'ordre du jour de l'assemblée et situe le débat sur la stratégie régionale et nationale comme une opportunité pour repenser le socle des Collèges Coopératifs dans un contexte de changement. Le CCB a rencontré, au cours de ces dernières années, des difficultés économiques et institutionnelles. Ces difficultés sont aujourd'hui surmontées et s'ouvrent aujourd'hui de nouvelles perspectives d'organisation et d'activités.

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 15 juin 2010

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 15 juin 2010 ne fait pas l'objet de remarques particulières, il est approuvé par l'assemblée.

2. Rapports financiers : bilan et compte de résultats, rapport du Commissaire aux comptes

a) Rapports financiers

Comptes de résultats et bilan

Loïc GRUEL présente les comptes de résultats de l'exercice et le bilan. Si l'on fait abstraction des charges et produits exceptionnels, l'exercice 2010 laisse apparaître un juste équilibre entre les charges et les produits. Globalement, le montant des produits bruts est en baisse de 18 K€ en raison notamment de variations constatées dans le financement d'activités de recherche (-42 K€, ORESS, fin de POESI). Les formations diplômantes sont en légère hausse (+14 K€) ainsi que les autres cycles de formation (+13 K€).

Les charges sont maîtrisées : baisse des services extérieurs de 4 K€, baisse des salaires et charges permanents de 31 K€. Les charges exceptionnelles (solde programmes européens) et produits exceptionnels (dégrèvements) laissent apparaître un excédent de 45 744 €. Cet excédent permet de reconstituer des réserves et de provisionner une capacité de recherche développement (3 K€). Cette provision est soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Christian POIMBOEUF tient à remercier l'équipe pour le travail réalisé. Il rappelle que le Collège a traversé des moments difficiles, notamment lors de la fin des programmes européens, ce qui a conduit le Conseil d'Administration à prendre des mesures douloureuses. Tout en tenant compte des difficultés liées à la variation des volumes d'activités, l'analyse des résultats de l'exercice l'amène à penser que la situation de fragilité structurelle est passée.

b) Rapport du commissaire aux comptes

Bernard DELAROCHE présente son rapport annuel de commissaire aux comptes. A la suite de l'audit réalisé, il indique : « *nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des comptes et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels* ».

3. Rapport moral, rapport d'activités, rapport du Conseil Scientifique

Yves BONNY présente les activités du Conseil Scientifique. Il rappelle que le Conseil a des compétences bien identifiées en matière de validation des diplômes (lecture et approbation des procès-verbaux des soutenances), d'animation de la réflexion pédagogique et scientifique. Afin de favoriser un approfondissement des approches et de conduire des réalisations collectives, le Conseil retient chaque année un thème de travail. Après avoir traité de la question de la valorisation des recherches qui a débouché sur la création de la revue électronique www.arpes.fr, le Conseil a réalisé un travail de recensement et d'analyse autour de la notion de recherche coopérative et partenariale.

Alain PENVEN présente brièvement le rapport d'activités en insistant sur le travail réalisé par l'équipe en matière de diversification des activités de formation. Il s'agit non seulement de consolider une architecture des diplômes permettant des articulations en termes de concomitance, de double certification, de mutualisation mais aussi de rendre lisible des parcours de formation et de certification inscrits dans le système LMD. A cette diversification de l'offre de formation diplômante, il faut ajouter une diversification des formes pédagogiques : alternance, distance, VAE, allègements et dispenses. Ainsi, le modèle classique de la formation continue (qualifiée parfois de deuxième chance ?) laisse la place à la formation tout au long de la vie (formation de toutes les chances). Par ailleurs, il montre l'importance que prend la formation intra entreprise (ADAPEI, SEA, Académie) qui mobilise des salariés, et des dirigeants bénévoles et salariés, sur des enjeux de transformation des métiers et des organisations. Pour conclure, il remercie l'équipe pour le travail réalisé et souligne l'importance de l'engagement des membres des instances (CA, CS) au service d'un projet partagé. Enfin, à l'issue de cette période de direction du CCB, il remercie Christian POIMBOEUF pour la confiance accordée et la qualité de cette coopération au long cours.

4. Résolutions

4.1- Résolutions relatives au compte de résultats et au bilan de l'exercice 2010

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport moral, le rapport d'activité, le rapport financier et le rapport général du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 quitus de leur gestion aux administrateurs.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale décide d'actualiser la provision au titre des indemnités de départ en retraite (accord d'entreprise du 15 mai 1997) concernant les salariés permanents de plus de 40 ans, pour un montant 26 699 €.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale affecte le résultat :

- 45 174 € en réserves statutaires.
- 3 000 € en provision pour recherche développement et communication.

4.2- Résolutions relatives à l'exercice 2011

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale décide de maintenir le fond social à 10 000 € en 2011, destiné à apporter une aide partielle aux étudiants afin de leur permettre de financer les frais pédagogiques de formation.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale décide de maintenir le montant des cotisations du Collège Coopératif en Bretagne à :

- Personne physique	20 €
- Etudiant du C.C.B.	10 €
- Association (budget annuel allant jusqu'à 152 449 €)	100 €
- Association (budget annuel de 152 449 € et au-delà)	200 €
- Organisme de l'économie sociale	500 €

Sixième résolution

L'Assemblée Générale décide de maintenir le montant de la carte étudiant du C.C.B. à 280 € pour une inscription à un diplôme propre du Collège Coopératif en Bretagne (DHEPS, DPITSH, DHEPE, DEIS).

5. Election du Conseil d'Administration (article 12 des statuts)

COLLEGE 1 5 membres	COLLEGE 2 5 membres	COLLEGE 3 5 membres	COLLEGE 4 5 membres	COLLEGE 5 2 membres
Christian POIMBOEUF Sortant et réélu en 2009		RENNES 2 (Olivier DESOUBRY) A titre consultatif	AIS/FNARS Bernard LEGUEN Sortant et réélu en 2010	CRES Françoise HURSON Sortante et réélue en 2010
Marilou FOLLEZ LEIGHTON Sortante et réélue en 2010		UBO (Jean-Marie FILLOQUE) A titre consultatif	MUTUALITE Bernard GAILLARD Sortant et réélu en 2009	GNCC Christian HERMELIN <u>Démissionnaire en 2011</u>
Françoise MOUNIER <u>Sortante et réélue en 2011</u>	Dominique NOUVEL Elu en 2009		URSCOP Jacques COTTEREAU <u>Sortant et réélu en 2011</u>	
Monique ACHE Sortante et réélue en 2010			CMB Henri GENIEZ Sortant et réélu en 2009	
			ARCS Daniel ERHEL Sortant et réélu en 2010	
			CREDIT COOPERATIF A titre consultatif	

6. Election du Conseil Scientifique (article 14 des statuts)

COLLEGE 1 3 membres	COLLEGE 2 6 membres	COLLEGE 3 6 membres	COLLEGE 4 3 membres	COLLEGE 5 2 membres
Marilou FOLLEZ LEIGHTON <u>Sortante et réélue en 2011</u>	Charles RONCIN Sortant et réélu en 2010		CMB (Henri GENIEZ) <u>Sortant et réélu en 2011</u>	CRES (Françoise HURSON) Sortante et réélue en 2010
Antoine PILLET Sortant et réélu en 2010	Pascal GLEMAIN Sortant en 2013		MUTUALITE (Bernard GAILLARD) Sortant et réélu en 2010	GNCC (Christian HERMELIN) <u>Démissionnaire en 2011</u>
Françoise MOUNIER-VOGELI Sortante en 2012	Annie GOUZIEN <u>Sortante et réélue en 2011</u>			
	Dominique NOUVEL Sortant en 2012			
	Jean-Marc VANHOUTTE <u>Elu en 2011</u>			

2BIS Représentants des universités (sous réserve de validation par les Universités)

- Représentants de l'Université RENNES 2

Yves BONNY	Sébastien SEGAS
------------	-----------------

- Représentants de l'UBO

Jorge MUNOZ	Françoise LEBORGNE UGUEN
-------------	--------------------------

- Représentants de l'UBS

Thierry FILLAUT	
-----------------	--

- Représentants de l'Université RENNES 1

Odile CASTEL	
--------------	--

Les membres sortants qui ont renouvelé leur candidature sont réélus à l'unanimité des membres présents ou représentés. Christian HERMELIN a décidé de se retirer à la fois du Conseil d'Administration et du Conseil Scientifique. Jean-Marc VANHOUTTE qui présente sa candidature au conseil scientifique est élu au titre de membre du collège 2.

B/ TABLE RONDE ET DEBAT : "LES COLLEGES COOPERATIFS : UN NOUVEAU SOCLE NATIONAL ? "

Bernard GAILLARD revient sur la présentation d'Yves BONNY en ajoutant que cette réflexion du GNCC est déjà bien engagée, qu'il est indispensable de penser à l'avenir et qu'il ne faut surtout pas « s'asseoir sur ce que nous sommes ».

Bernard GAILLARD va tout d'abord présenter les enjeux du GNCC, Alain PENVEN reprendra ensuite l'analyse de Joël CADIERE et les constats qui en découlent et Marilou LEIGHTON mènera le débat.

Christian POIMBOEUF s'interroge sur la place des Collèges Coopératifs dans le dispositif de formation compte tenu du contexte de concurrence auquel nous sommes confrontés aujourd'hui.

Bernard GAILLARD se demande s'il est judicieux pour le Collège Coopératif en Bretagne de continuer à proposer des diplômes de niveau I et II ou s'il doit élargir son offre à d'autres niveaux de formation et se poser ainsi les bonnes questions, à savoir « quels nouveaux métiers, quelles institutions, quels diplômes, dans quels secteurs... »

« Doit-on renforcer les partenariats du CCB avec l'Université Rennes 2, l'Université de Bretagne Occidentale »... Il fait notamment référence au Master 2 Insertion-Médiation-Prévention porté par Yves BONNY en partenariat avec le CCB.

Bernard GAILLARD cite les quatre enjeux des Collèges Coopératifs :

1. Le premier enjeu porte sur l'avenir des quatre Collèges. Des réseaux existent mais doivent être renforcés, se pose ainsi la question de la méthode de prospection à employer pour trouver de nouveaux réseaux.
2. Le deuxième enjeu porte les spécificités des Collèges que sont :
 - la pédagogie coopérative et active,
 - les recherches coopératives et partenariales,
 - l'éducation tout au long de la vie,
 - la question de l'innovation,et leur avenir dans les dix années à venir. Selon Bernard GAILLARD, doit-on rester collés à une histoire ou doit-on évoluer ?
3. Le troisième enjeu porte sur la synergie, les autonomies partagées et la mutualisation entre Collèges.
4. Enfin le quatrième enjeu concerne l'inscription des Collèges dans l'Economie Sociale et Solidaire. L'économie sociale bouge mais c'est tout d'abord un mouvement social non figé qui interroge sur la proximité que l'on peut avoir avec ce mouvement de pensée que représente l'ESS.

Bernard GAILLARD souligne notamment l'approche très humaniste de la formation des Collèges, qui n'est pas le seul objectif des Collèges bien entendu.

Alain PENVEN resitue la présentation de la réflexion du Groupement National des Collèges Coopératifs. Lors du séminaire des lumières à Lyon, les Collèges ont fait le constat qu'il était nécessaire de repenser le niveau national de coopération.

Un fonctionnement a minima n'étant plus possible, il est ainsi décidé que le budget 2011 du GNCC sera utilisé pour financer une étude menée par Joël CADIERE sur le panorama des activités des Collèges, la perspective d'évolution et les stratégies mises en œuvre au niveau régional.

L'étude révèle tout d'abord que nos métiers sont confrontés à des transformations rapides qui interrogent nos pratiques ; qu'il existe un réel décalage entre la tradition des Collèges et la capacité de vivre un projet national, que notre modèle desrochien est remis en cause et que les Collèges sont confrontés à un décalage entre la valeur initiale du projet et ce que les gens attendent aujourd'hui.

Joël CADIERE a fait une approche comparative sur les moyens, les activités et les partenariats des Collèges.

En terme de moyens, on note une évolution importante dans le volume des charges externes sur le Collège de Lyon car l'équipe a grandi suite à la fusion avec une coopérative de conseil. Le Collège d'Aix a réduit ses activités et le CCB a aussi supprimé le poste d'un permanent et augmenté ses charges variables. Le Collège Paris quant à lui est dans une situation préoccupante.

On remarque ainsi le déséquilibre du projet collectif entre le Nord et le Sud.

Le chiffre d'affaires du CCB se situe entre 450 et 500 000 €. Les deux autres Collèges ont un chiffre d'affaires plus important car ils gèrent d'une part le Caferuis en totalité et d'autre part ils proposent dorénavant des formations de niveaux 5 et 6 d'où un élargissement des diplômes alors que dans les autres collèges, on retrouve les mêmes enseignements depuis bon nombre d'années sur les niveaux I et II.

Sur la répartition des activités, les formations longues restent importantes, surtout au Collège de Lyon, la formation-action se développe et la partie recherche reste significative. On peut donc dire que le cœur du métier des Collèges reste la formation supérieure continue avec une ouverture sur des formations professionnelles de niveau 5 et 6.

Le DHEPS a été l'élément fondateur des quatre Collèges, mais ce diplôme est actuellement en difficulté avec des promotions d'une dizaine d'étudiants maximum au CCB.

Le Caferuis est un enjeu majeur pour les Collèges. Le Collège de Lyon a son propre diplôme, le Collège d'Aix a un agrément spécifique et le Caferuis à Rennes est piloté par l'AFPE au CCB.

Le Desjeps a du mal à trouver son public.

Le DPITSH (ex DPITH) est assuré actuellement uniquement au CCB avec le développement du DPITSH à distance.

Le RAM, PSCF et DEAF sont les diplômes du Collège de Lyon.

Les quatre Collèges ont des diplômes communs et proposent par ailleurs de nouvelles actions de formations. Le lien universitaire du CCB avec Rennes 2 et du CCRA avec Lyon 2 a son importance (ce lien universitaire est beaucoup plus fragile pour les Collèges de Paris et d'Aix).

Les quatre Collèges participent aux CRES à un niveau politique, à la recherche et aux formations et dépendent notamment du réseau AFORTS pour les formations sociales. Les Collèges sont aussi confrontés aux perspectives de la création de Hautes Ecoles en Travail Social.

Sur le RIHEPS, le réseau créé par Henri Desroche vit un déclin au regard des difficultés du Dheps.

Quant au GNCC, créé en 1989 pour défendre l'identité des Collèges, il a également permis de maîtriser le développement des formations concurrentes et de défendre la « Marque Collège » par la mutualisation des Collèges Coopératifs. L'intérêt du GNCC réside ainsi essentiellement dans la réflexion partagée sur la mutualisation et sur le développement d'activités communes.

Il en résulte que les Collèges ont décidé aujourd'hui de trouver un nouveau fonctionnement et de fixer un nouvel enjeu stratégique en partant sur trois scénarios à étudier :

- A. L'engagement des acteurs et des salariés et l'attachement à la tradition.
- B. Une structuration interrégionale.
- C. La création d'une fondation nationale.

A. Sur le premier scénario, l'idée est de créer un séminaire pour que les quatre Collèges fassent ensemble un travail de mémoire et de réflexivité sur l'histoire des Collèges. Le coût de cette démarche est estimé à 20 000 €. Dans cette perspective, le développement autonome des Collèges est la priorité, c'est aussi la fin du GNCC.

Marilou LEIGHTON récapitule ce qui vient d'être dit en affirmant que le GNCC arrive à un tournant et qu'il faut s'interroger sur sa réelle nécessité à le maintenir ou non. Peut-on également garder des liens entre les Collèges qui ne soient pas portés que par les Directeurs mais par un plus grand public ?

Bernard LEGUEN essaie de partir d'un cas concret. L'étudiant étant à la base même de l'existence du Collège, on doit s'interroger sur son intérêt à rentrer au Collège et non pas dans un autre organisme de formation.

Bernard GAILLARD confirme que le plus important est de s'interroger sur ce que le Collège apporte de plus à l'étudiant.

Antoine PILLET ajoute que dans la réflexion prospective, on doit se projeter sur l'avenir et ne plus rester sur le présent et le passé, ce qui implique de penser à l'image que le Collège pourra renvoyer aux employeurs.

Jean-Marc VANHOUTTE remarque que la question régionale reste forte mais se demande pourquoi les Collèges ne développeraient-ils pas une réflexion également sur la polarisation en menant une enquête sur la place des parcours de formation au niveau des territoires.

Henri GENIEZ indique que le Dheps donne des outils d'analyse aux étudiants et non pas de nouvelles pratiques alors qu'il en est tout autrement pour le Caferuis qui représente l'opportunité d'un métier avec un diplôme à la clé.

Alain PENVEN remarque que les demandes des employeurs et des étudiants sont parfois contradictoires. Le Caferuis est né de la volonté de former et de renouveler les générations de cadres intermédiaires alors que le parcours Dheps répond à une démarche personnelle. Le CCB est, de ce fait, un lieu de rencontre interprofessionnelle où la pédagogie reste plus ouverte que les formations de professionnalisation.

Christian POIMBOEUF souligne l'utilité de la formation diplômante selon sa propre expérience. Il observe plus de demandes et d'intérêts des employeurs et des représentants syndicaux de cadres sur l'analyse de pratiques et la compréhension de l'environnement. On doit prendre en considération les changements et se demander « qui sont nos professionnels, qui exerce et comment, c'est une question de sens collectif et de pratiques collectives ».

Nadine SOUCHARD revient sur l'image passéiste que l'on a du Dheps alors que le Dheps a évolué vers le Reps (Diplôme de Responsable d'Etude et de Projet Social). Elle affirme que cette nouvelle appellation est importante dans la communication sur le projet social à destination des employeurs et de leurs salariés porteurs de projets. On ne doit ainsi parler que du REPS dorénavant.

Paul ONDONGO aborde la question de la double validation Caferuis-Dhepe. Il a pu observer que les étudiants qui ont terminé le Caferuis se sentent frustrés de ne pas avoir pu finaliser leurs projets alors que le DHEPE permet d'approfondir cette analyse. Il soutient la recherche de « sens collectif » et évoque de nouvelles perspectives à étudier en faisant notamment référence à l'étude Bipess.

- B. L'idée du deuxième scénario est une mutualisation forte des quatre Collèges à tous les niveaux (ingénierie, co-production d'activité, consolidation de chaque Collège dans le cadre d'alliance interrégionale).

Alain PENVEN revient sur la question de polarisation avec la co-production du Collège de Lyon et d'Aix et le transfert d'ingénierie. Alors qu'au Nord se pose la question de la faiblesse du Collège Paris qui ne peut pas assurer d'appui au CCB alors que le CCB ne peut se passer d'un soutien de l'Ile de France. D'où cette incertitude de mutualisation entre le pôle nord et le pôle sud. Il pense que le GNCC doit se poser la question d'un point d'appui national.

Marilou LEIGHTON reprend le débat en soulignant qu'en terme de moyens, ce scénario paraît compliqué mais que les délégations thématiques restent possibles. Le Groupement a des moyens pour renforcer les compétences d'où la stratégie de structuration interrégionale.

- C. L'idée du troisième scénario est la création d'une fondation et d'une structure opérationnelle à un niveau national avec le réseau Unaforis, la mise en œuvre d'un Collège unique, la représentation unifiée et les activités harmonisées avec l'idée d'un développement national et international. D'où l'homogénéité des quatre Collèges fédérés. Le coût annuel serait de 180 000 €, les Collèges ne sont pas en mesure de financer ce qui suppose une première année d'étude pour ensuite mettre en place une structure professionnelle et administrative.

Antoine PILLET pense qu'on est passé trop vite sur le deuxième scénario et sur la mutualisation des moyens et surtout sur les projets permettant de créer de l'ouverture, d'élargir l'audience à qui on s'adresse et d'apprendre à travailler ensemble.

Christian POIMBEUF fait une quatrième proposition. Il pense qu'on peut être partisan de la mutualisation sans aller jusqu'au bout du projet. Avant d'aller au scénario 3 d'intégration qui lui pose problème en terme de nature, il pense qu'il faut réfléchir sur une structure coopérative puisque les salariés sont le moteur de la coopération, et à côté de la mutualisation, on utilise la fondation pour trouver des fonds externes.

Le scénario se complique avec la question des quatre territoires différents et le Collège Coopératif de Paris qui pose des difficultés sur son intégration dans les scénarios.

Jacques COTTEREAU revient sur le troisième scénario en indiquant que le deuxième scénario est « faussement sympathique » car on a constaté des faiblesses de coordination alors que le contexte nous pousse à des rapprochements. Le scénario 2 représente la possibilité pour chaque Collège de faire un choix sur ses intérêts d'où la différenciation et non pas le rapprochement. Il pense que scénario 1 est plus réalisable que le scénario 2. Quant au scénario 3, il implique de trouver des moyens pour des mutualisations à la fois des salariés et des politiques, ce qui est le plus probable.

Christian OGER pense que les Collèges arrivent à vivre grâce à leur proximité avec les universités alors que celles-ci viennent de prendre leur autonomie. Ce qui l'amène à s'interroger sur le scénario 1 qui change peu de chose sur l'existant. Le scénario 2 est coûteux sur l'énergie et la volonté politique et le scénario 3 interroge sur comment conserver les liens de proximité en région.

Yves BONNY remarque qu'on peut avoir une identité nationale et régionale sans obligation de rapprocher les pôles. On peut avoir une autonomie forte de chaque entité avec des mutualisations des quatre Collèges.

Marilou LEIGHTON confirme que le Collège Paris n'est pas dans la même histoire donc on parle finalement de trois collèges et non pas quatre.

Christian POIMBOEUF indique que sur le plan associatif, Marilou LEIGHTON a raison mais que le Collège Paris fonctionne avec des salariés, qu'il existe et qu'il est nécessaire de recréer une dynamique à quatre en maintenant ce que le Collège Paris sait faire.

Marilou LEIGHTON indique que nous ne sommes pas prêts à signer sur ces trois scénarios et qu'on a peut-être envie que ces réflexions se poursuivent avec l'idée de changement et une réflexion sur le devenir avec les autres.

Christian POIMBOEUF pense que l'histoire récente du CCB, c'est aussi celle d'une fondation, avec la fin de l'Adecamb et de la convention Rennes 2 vers la création du CCB -établissement privé-. On a réussi à reconstruire le CCB, on l'a fait méthodologiquement, avec des administrateurs et des salariés et en tentant que chaque Collège prenne part à la réflexion, commune et indispensable.

Henri GENIEZ attire l'attention sur la fondation et sur le support juridique qui doit être approprié car les règles sont compliquées.

Marilou LEIGHTON, pour résumer, indique qu'il faut creuser dans différentes directions et associer les salariés, les administrateurs et les élus.

Alain PENVEN indique que le rapport final sera terminé fin juin. L'idée étant que le Conseil d'Administration travaille sur le rapport final à mettre en débat en octobre pour l'Assemblée Générale du GNCC.

A l'issue d'un débat riche et animé, l'Assemblée se retrouve autour d'un buffet pour signifier à Christian POIMBOEUF la reconnaissance des acteurs du CCB pour son engagement à la tête de l'Association.